

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2016

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Affectation du résultat budgétaire de 2015

Rapporteur : Isabelle Drancy

L'exécution du budget de la commune pour 2015 a donné lieu à la réalisation d'un excédent d'exploitation de 5 190 539,13 € qu'il convient d'affecter.

La section d'investissement (hors restes à réaliser) fait apparaître un besoin de financement de 6 709 218,01 €. A ce déficit doit être ajouté le solde net positif des restes à réaliser qui s'élève à 4 096 186,15 €. On constate donc un besoin de financement net de 2 613 031,86 €.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir décider :

- d'affecter 2 613 031,86 € en réserves au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » du budget primitif 2016 ;
- de reprendre le solde, soit 2 577 507,27 €, en report d'excédent à la section de fonctionnement au compte 002 (recette) sur l'exercice 2016.